



16ème législature

Question N° : 13303	De M. André Chassaigne (Gauche démocrate et républicaine - NUPES - Puy-de-Dôme)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et familles		Ministère attributaire > Travail, santé et solidarités
Rubrique > pauvreté	Tête d'analyse >Urgence à faire le nécessaire pour utiliser les fonds européens disponibles	Analyse > Urgence à faire le nécessaire pour utiliser les fonds européens disponibles.
Question publiée au JO le : 28/11/2023 Date de changement d'attribution : 12/01/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. André Chassaigne alerte Mme la ministre des solidarités et des familles sur l'urgence à faire le nécessaire pour utiliser les fonds européens disponibles dans le cadre de l'initiative européenne « REACT-EU » conçue pour renforcer l'aide alimentaire aux plus précaires en abondant financièrement le programme français du fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) 2014-2020. Aujourd'hui, la précarité alimentaire touche de plus en plus de Français : elle concerne les personnes vivant en-dessous du seuil de pauvreté, les travailleurs précaires, les familles monoparentales, les étudiants, les retraités... En cause, la crise sanitaire de la covid-19 qui s'est immédiatement transformée en crise économique pour de nombreux Français et à laquelle a succédé la crise inflationniste que l'on subit depuis près de deux ans maintenant. Face à la situation, l'Europe a apporté une réponse forte avec la mise en œuvre de l'initiative « REACT-EU » conçue pour renforcer l'aide alimentaire aux plus précaires en abondant financièrement le programme français du fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) 2014-2020 de 104 millions d'euros. Or, à ce jour, il s'avère qu'une partie importante de ces fonds n'a pas été consommée. Alors que la fin de la période d'éligibilité est fixée au 31 décembre 2023, le restant de la dotation française n'a toujours pas fait l'objet d'appels de fonds auprès de la Commission européenne. Alerté à plusieurs reprises depuis plus de six mois par les associations concernées, - le Secours populaire Français, les Restos du cœur, la Banque alimentaire et la Croix Rouge -, le Gouvernement ne semble pas réagir et n'a toujours pas fait le nécessaire pour engager les fonds disponibles. Les crises successives ont contraint de nouveaux publics à avoir recours aux associations d'aide alimentaire. Face à cette forte hausse de la demande, les charges d'approvisionnement des associations ont considérablement augmenté tandis que les entrepôts sont vides. Aussi, au regard de leurs difficultés et de la situation dramatique de plus de 9 millions de personnes en France, celles-ci ne comprennent pas pourquoi elles ne parviennent pas à obtenir une réponse claire du Gouvernement et pourquoi celui-ci ne s'empresse pas de demander à Bruxelles que les crédits votés soient versés à la France. Il souhaite savoir quelles sont les dispositions que le Gouvernement compte prendre urgemment auprès de la Commission européenne afin de capter ce potentiel financier essentiel pour les besoins des associations et ceux des personnes en situation d'insécurité alimentaire qu'elles accompagnent.